



Conférence Permanente
du Développement
Territorial

Le Luxembourg belge dans l'espace touristique wallon

Une approche par les territoires

D. Bruggeman, JM. Decroly



Recherche CPDT Tourisme et territoire : Gérer le passé et préparer l'avenir

Bruggeman D. (ULB), Cawoy V. (ULB), Courtois X. (ULB), Decroly JM. (ULB), Defer V. (ULiège), Diekmann A. (ULB), Haine M. (ULB), Nouri M. (ULiège), Nyns S. (ULiège), Quériat S. (ULB), Schmitz S. (ULiège)

La Roche-en-Ardenne
mercredi 13/10/2021

Plan de présentation

1. Contexte
2. Etude des principaux types d'équipements touristiques en Wallonie
 - A. Les hôtels wallons, entre déclin et redistribution
3. Territoires touristiques
 - A. Méthodologie : identification et caractérisation sur base des attractions recensées et des hébergements
 - B. Résultats : le Luxembourg belge dans l'espace touristique wallon
 - L'approche par les territoires
 - Autres formes de tourisme et territoires avec reconnaissance officielle

CPDT - Conférence Permanente du Développement territorial :

Plate-forme multidisciplinaire de recherche, de formation et d'échanges créée par le Gouvernement wallon en 1998. Rassemble des chercheurs du CREAT (UCLouvain), de l'IGEAT (ULB) et du Lepur (ULiège)

Recherche *Tourisme et territoire, gérer le passé pour préparer l'avenir (2020-2022)* :  

Identifier les **impacts** et les **besoins** du secteur du **tourisme** wallon et les **confronter** avec les disponibilités et contraintes du **territoire**

Thématiques abordées :

- **Analyse touristique et territoriale des hébergements et des attractions** touristiques wallons (localisation, capacité, fréquentation, emprise spatiale, historique, affectation au Plan de secteur...)
- **Identification de territoires touristiques** basés sur les attractions recensées et les hébergements
- Etude des **trajectoires de certains équipements touristiques**
- Caractérisation des **zones de loisirs** au PdS et des terrains disponibles pour le tourisme au sein de cette affectation

Equipements touristiques | « objets » étudiés



CAMPINGS TOURISTIQUES



INFRASTRUCTURES PSC

- Hébergements**
- Village de vacances
- Camping
- Centre de tourisme social
- Hébergement de terroir et meublé de vacances
- Hôtel
- Terrain de caravanage
- Hébergement de plateforme d'échanges (Airbnb, Vrbo/HomeAway)
- Endroit de camp*
- Aire d'accueil pour motor-homes
- Parc résidentiel de week-end
- Résidence secondaire « cadastrale »

- Attractions**
- Attraction du pôle d'intérêt culturel
- Attraction du pôle d'intérêt naturel
- Attraction du pôle d'intérêt récréatif
- Golf*

- MICE**
- Infrastructures pour foires, salons et conférences*

* Non considéré dans la définition des territoires touristiques

LES CAMPINGS TOURISTIQUES

LES DONNEES CLEFS DE CET OBJET TOURISTIQUE ?

- **Nombre** : 243 campings en 2020
- **Capacité d'accueil** : ± 80.000 personnes en 2020
- **Fréquentation** : Inconnue
- **Surface** : 876,5 ha en 2020 (± 1.227 terrains de football), soit ± 0,1% de la Wallonie (2020)
- **Proportion en zone de loisirs** : ± 76%

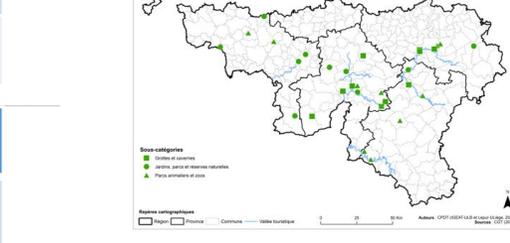
QUELLE DEFINITION POUR CET OBJET TOURISTIQUE ?

DEFINITION



Attractions de pôle d'intérêt naturel

24 communes accueillent les attractions nature. Cependant, la moitié des attractions se trouvent sur un quart d'entre-elles (5 communes), qui comptabilise chacune plus d'une attraction sur leur territoire : Rochefort (4), Dinant (3), Charleroi (2), Aywaille (2), Bouillon (2) et Comblain-au-Pont (2).



La cartographie ci-dessous montre que l'emprise au sol des attractions naturel est très variable, et ce, même en faisant abstraction de la sous-catégorie des grottes et cavernes.

Bien qu'ayant le plus grand nombre d'attractions naturel sur son territoire, la province de Namur (12 attractions) se trouve en deuxième position du classement des superficies cumulées de cet objet avec 243 ha, derrière la province du Hainaut (7 attractions, 466 ha soit 52% du total), et devant la province de Liège (6 attractions, 101 ha) et du Luxembourg (6 attractions, 77 ha).

EST-IL ACCESSIBLE ?

L'OBJET EST-IL ACCESSIBLE EN TRAIN ?

Temps (min)	Entité (#)	Entité (%)
4	3	15,0
8	1	5,0
12	4	20,0
16	4	20,0
20	3	15,0
24	0	0,0
28	2	10,0
32	0	0,0
> 32	0	0,0



Centres de tourisme social

Ceci dit, la stabilité du nombre total de centres cache quelques rares créations de nouvelles implantations et quelques disparitions (abandon de l'établissement ou reconversion, typiquement en dehors du champ touristique). Ainsi, deux centres de type "auberges de jeunesse" ont été créés dans les années 2010 (Charleroi et Louvain-la-Neuve), sur des terrains auparavant artificialisés. A l'inverse, plusieurs anciens domaines de vacances encore actifs il y a peu ont perdu leur fonction et ont été convertis (provisoirement ou définitivement) en centres d'accueil pour réfugiés (Centre de la Jastrière à Barvaux, Les Forges à Poix-Saint-Hubert, Les Fourches à Herbeumont) ou ont été abandonnés (Le Castel des Sorbiers, qui vient cependant d'être réinvesti par le tourisme).

Faute de données précises, il n'a pas été possible de déterminer la date à laquelle chaque implantation est devenue un centre de tourisme social reconnu.

QUELLES SONT SA CAPACITE D'ACCUEIL, SA FREQUENTATION ET SON INTENSITE ?

CAPACITE D'ACCUEIL

La capacité d'accueil des centres de tourisme social est estimée, en 2020, à 7 655 places-lits, avec une capacité moyenne de 123 places-lits (Tableau 5). A l'échelle wallonne, ce type d'hébergements touristiques peut donc toujours être considéré comme de grande à très grande capacité.



Figure 6. Le Yavermundo à Houffalize peut accueillir jusqu'à 900 personnes, ce qui en fait l'hébergement touristique wallon avec la plus grande capacité, hors campings (source: CPDT, 2024).

➔ **Publication des fiches par type d'équipement touristique prévue pour début 2022**

Comparaison de la capacité hôtelière entre 1955 et 2019 en Wallonie

Décroissance des capacités hôtelières à l'échelle régionale depuis ~ 1970

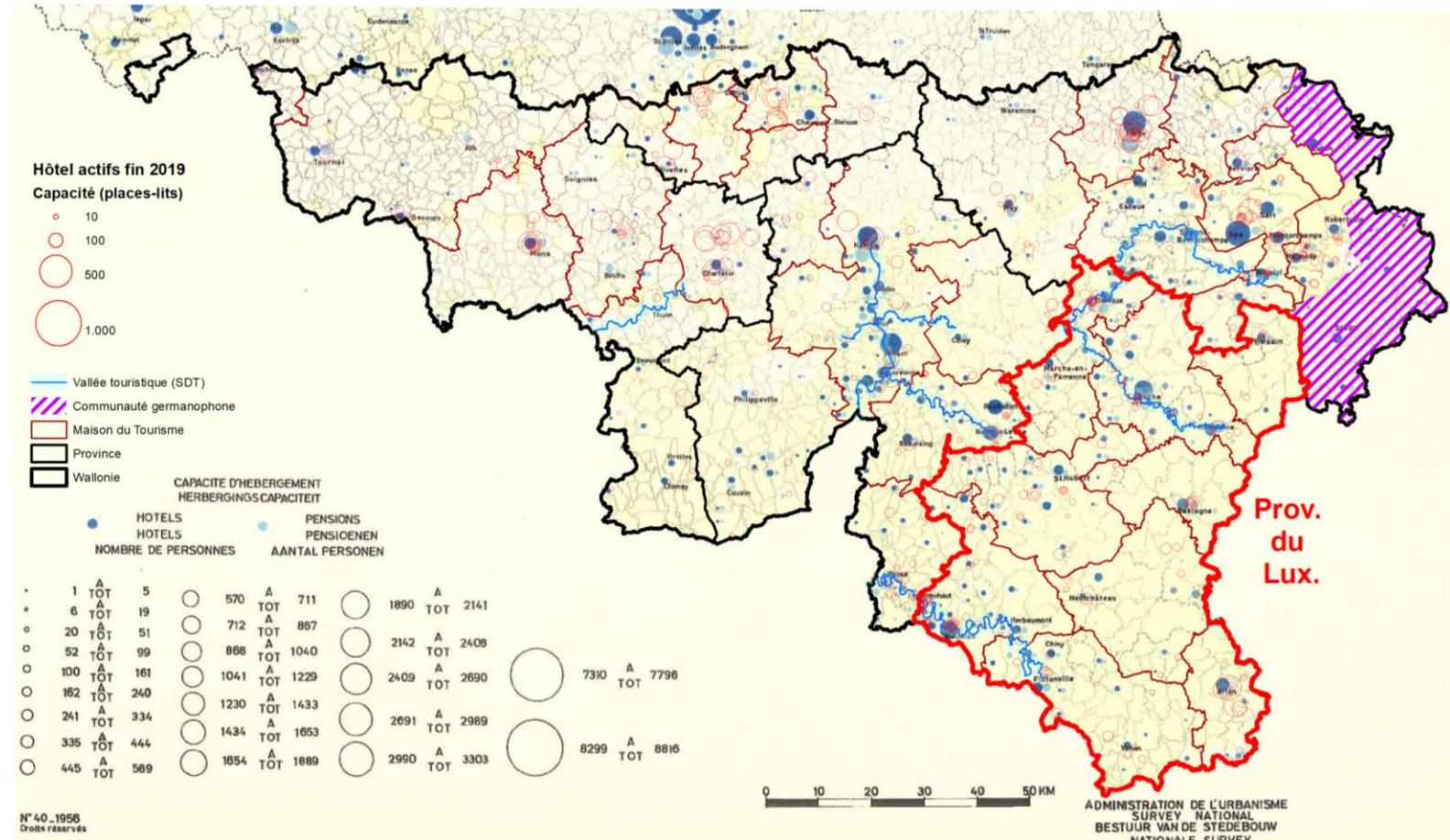
- **Province du Luxembourg :**
258 (1980) à 151 hôtels (2019)

Dynamique spatiale 1955-2019:

- **Net recul** de l'hôtellerie dans:
 - Haute Meuse, Amblève, Basse Ourthe et **Ourthe orientale, Semois**, sud de l'ESEM, petites villes
- **Créations :** Hautes Fagnes, périphérie des grandes villes (E42), entre Namur et Bxl (N4), **Lorraine (Arlon)...**

Hôtels de grande capacité :

- Centre nord du BW, en périphérie et au sein des agglomérations urbaines (aéroport de Charleroi), et à Spa



➔ Importance croissante de la clientèle d'affaires ou spécialisée (thermalisme, *city trip*, golfs)

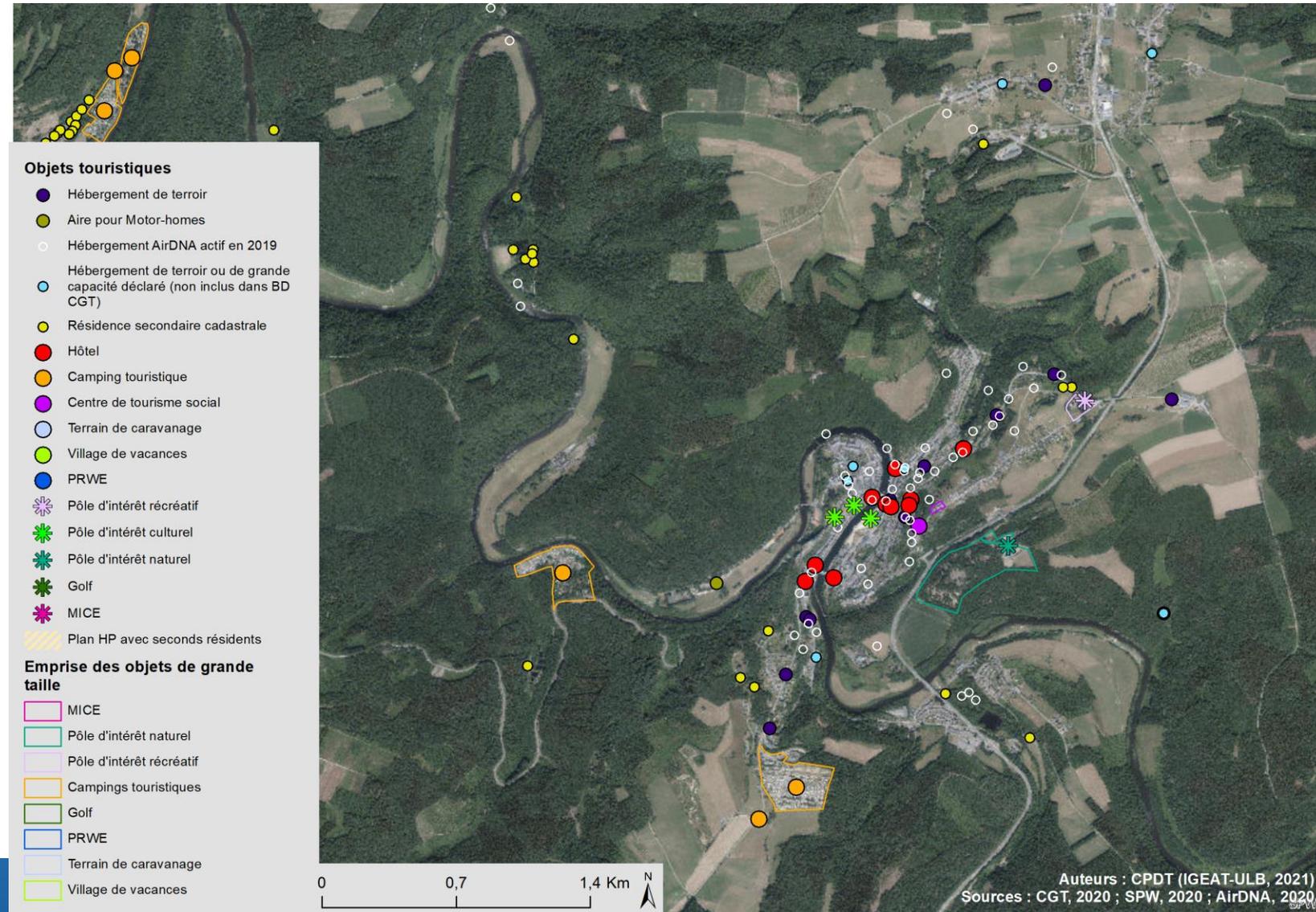
Des équipements aux territoires touristiques :

1. **Géolocalisation** (voire emprise au sol) des **attractions** recensées par le CGT et des **hébergements** (dont hébergements de plateformes et résidences secondaires)
2. Délimitation d'une **grille** (maille de 1km²) avec population résidente
3. Préparation des données de **capacité (effective)** et de **fréquentation** de chaque **maille** (attribution en fonction de la superficie pour équipements de grande taille)
4. Définition d'un **seuil** distinguant les **mailles touristiques** des autres sur base des capacités et fréquentations (20 visites journalières moyennes estimées)
5. **Regroupement des mailles** touristiques **contiguës** au sein d'un même **territoire touristique**
6. **Caractérisation et typologie** de **territoires touristiques** en fonction du nombre de touristes estimés (rapporté à la superficie et la population) et du rapport entre capacité d'accueil des hébergements et fréquentation des attractions

1. Géolocalisation (voire emprise au sol) des attractions recensées par le CGT et des hébergements (dont hébergements de plateformes et résidences secondaires)

Remarques:

- **Emprise au sol** pour les équipements touristiques de grande taille
- Localisation approximative (~300m) pour hébergements de plateformes
 - ➔ Doublons potentiels
- **Sous-estimation des secondes résidences**



2. Délimitation d'une **grille** (maille de 1km²) avec population résidente
3. Préparation des données de **capacité (effective)** et de **fréquentation** de chaque **maille** (fct de la superficie pour équipements de grande taille)

Capacité effective :

Hébergements de plateformes: jours louables connus

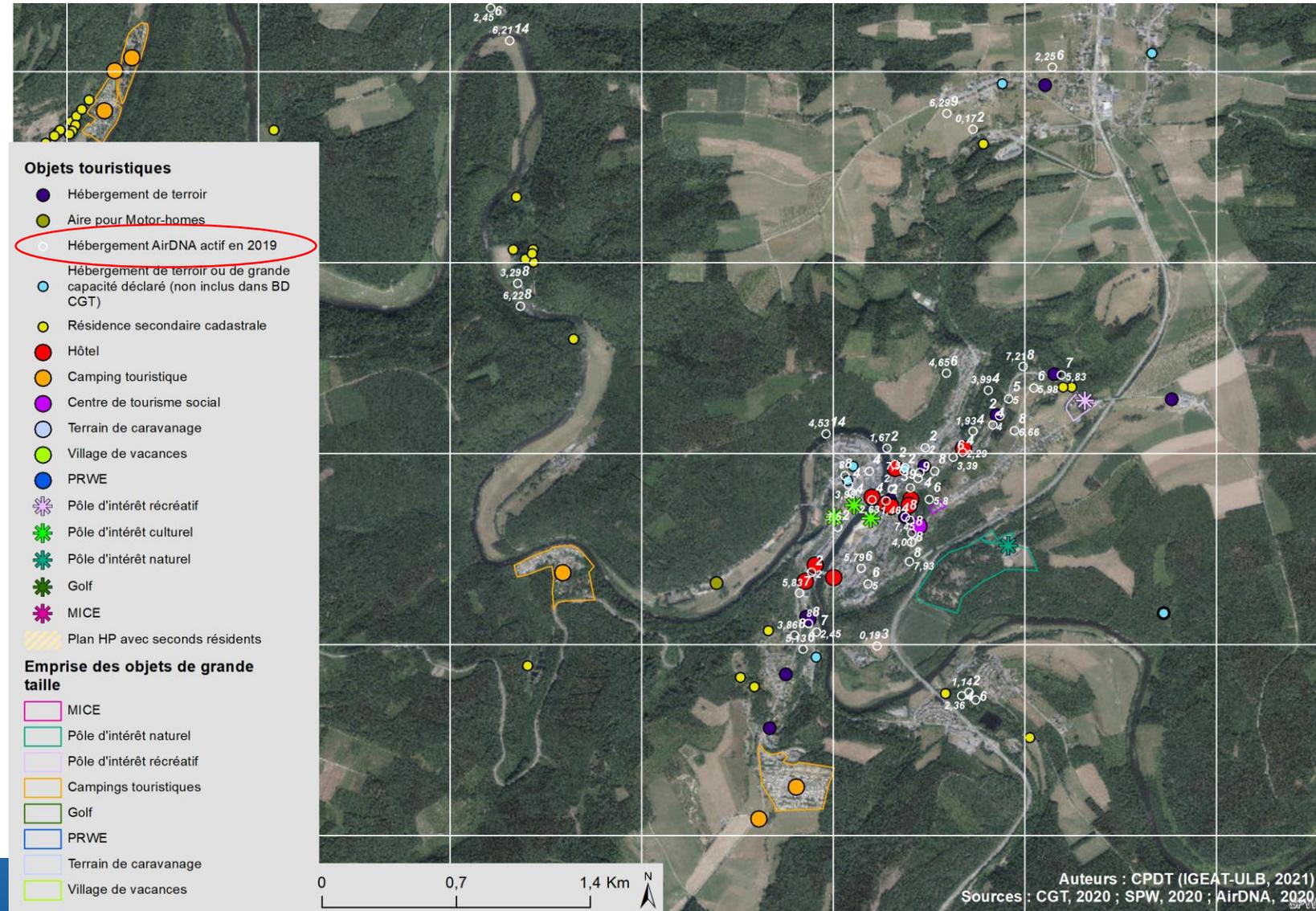
Campings: fermeture hivernale → Taux unique de 0,718 (sur base offre mensuelle ; Statbel, 2018)

PRWE : soustraction de l'habitat permanent

Résidences secondaires: division de la capacité théorique (4 places-lits) par deux.

Attribution par maille pour équipements de grande taille :

Part surface de l'entité au sein de chaque maille



2. Délimitation d'une **grille** (maille de 1km²) avec population résidente
3. Préparation des données de **capacité (effective)** et de **fréquentation** de chaque **maille** (fct de la superficie pour équipements de grande taille)

Capacité effective :

Hébergements de plateformes: jours louables connus

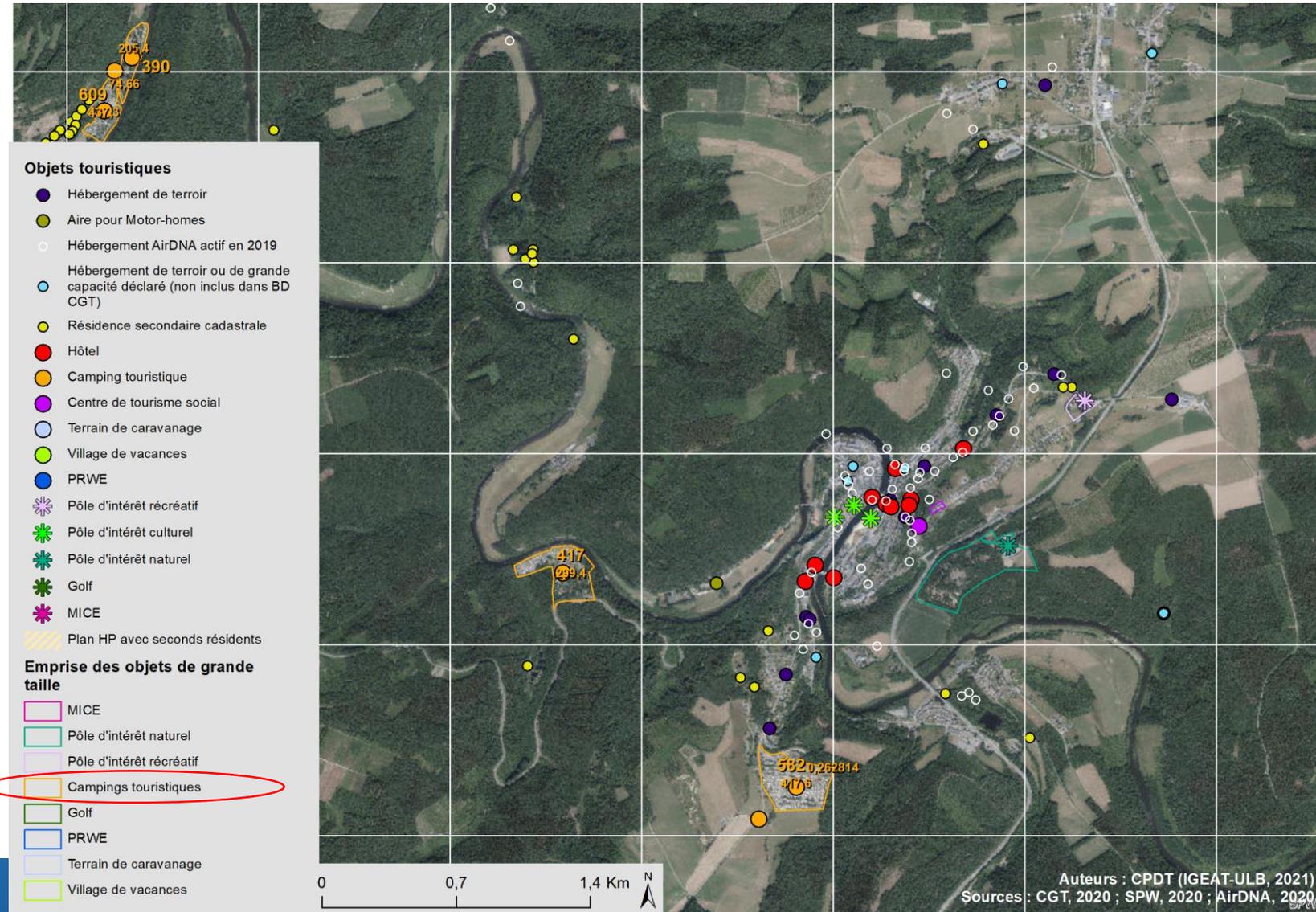
Campings: fermeture hivernale → Taux unique de 0,718 (sur base offre mensuelle ; Statbel, 2018)

PRWE : soustraction de l'habitat permanent

Résidences secondaires: division de la capacité théorique (4 places-lits) par deux.

Attribution par maille pour équipements de grande taille :

Part surface de l'entité au sein de chaque maille



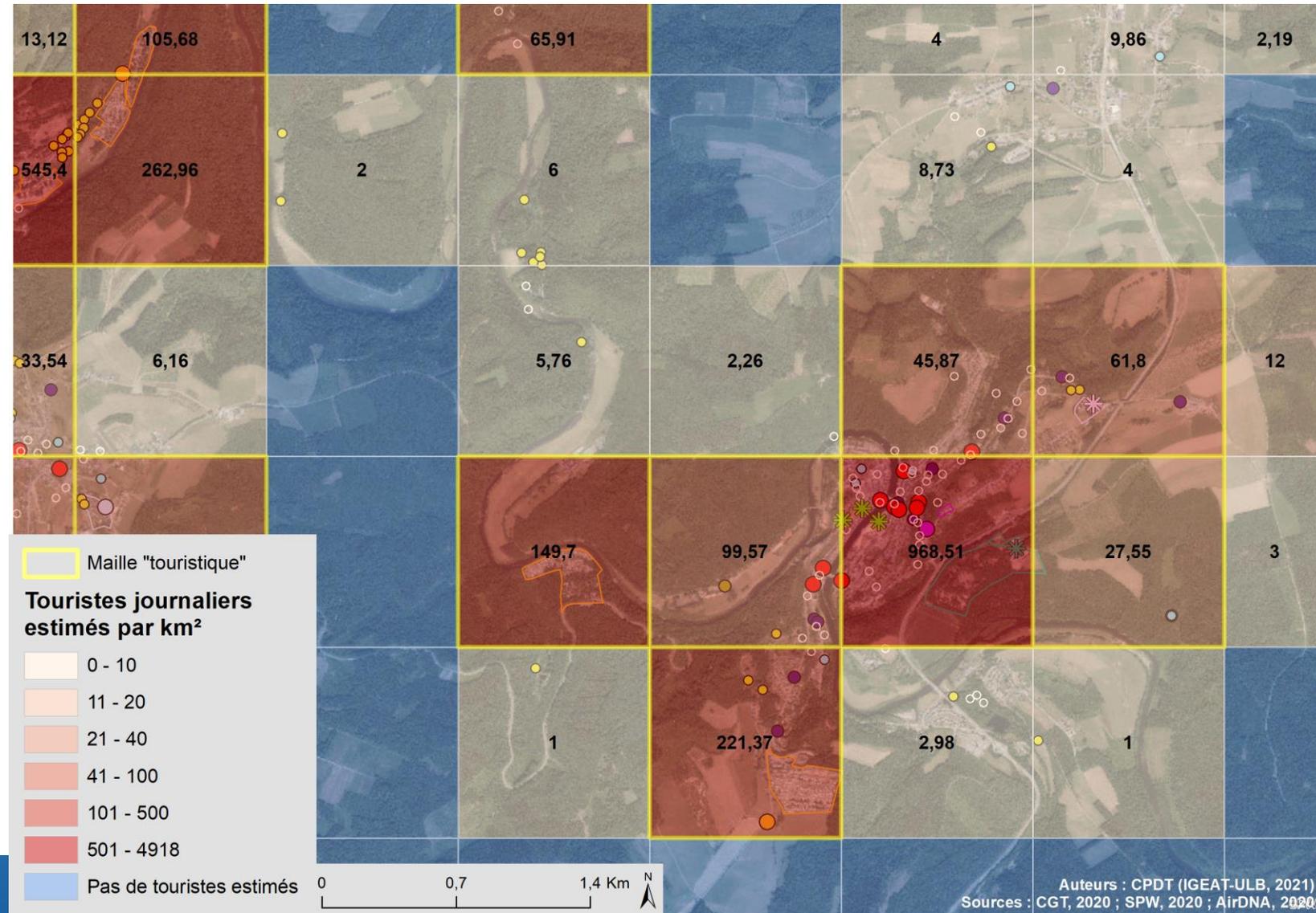
4. Définition d'un **seuil** distinguant les **mailles touristiques** des autres sur base des capacités et fréquentations (**20 visites journalières moyennes estimées**)

Formule:

$$\text{Touristes journaliers estimés par km}^2 = \frac{((\text{capacité d'accueil effective des hébergements}/2) + \text{moyenne journalière de visiteurs des attractions})}{\text{superficie de la maille}}$$

Exemples:

- Deux attractions qui cumulent plus de 7300 visiteurs sur l'année
- Un hôtel d'une capacité supérieure à 40 places-lits
- 8 hébergements de terroir pour 4 personnes et une attraction de 1500 visiteurs annuels

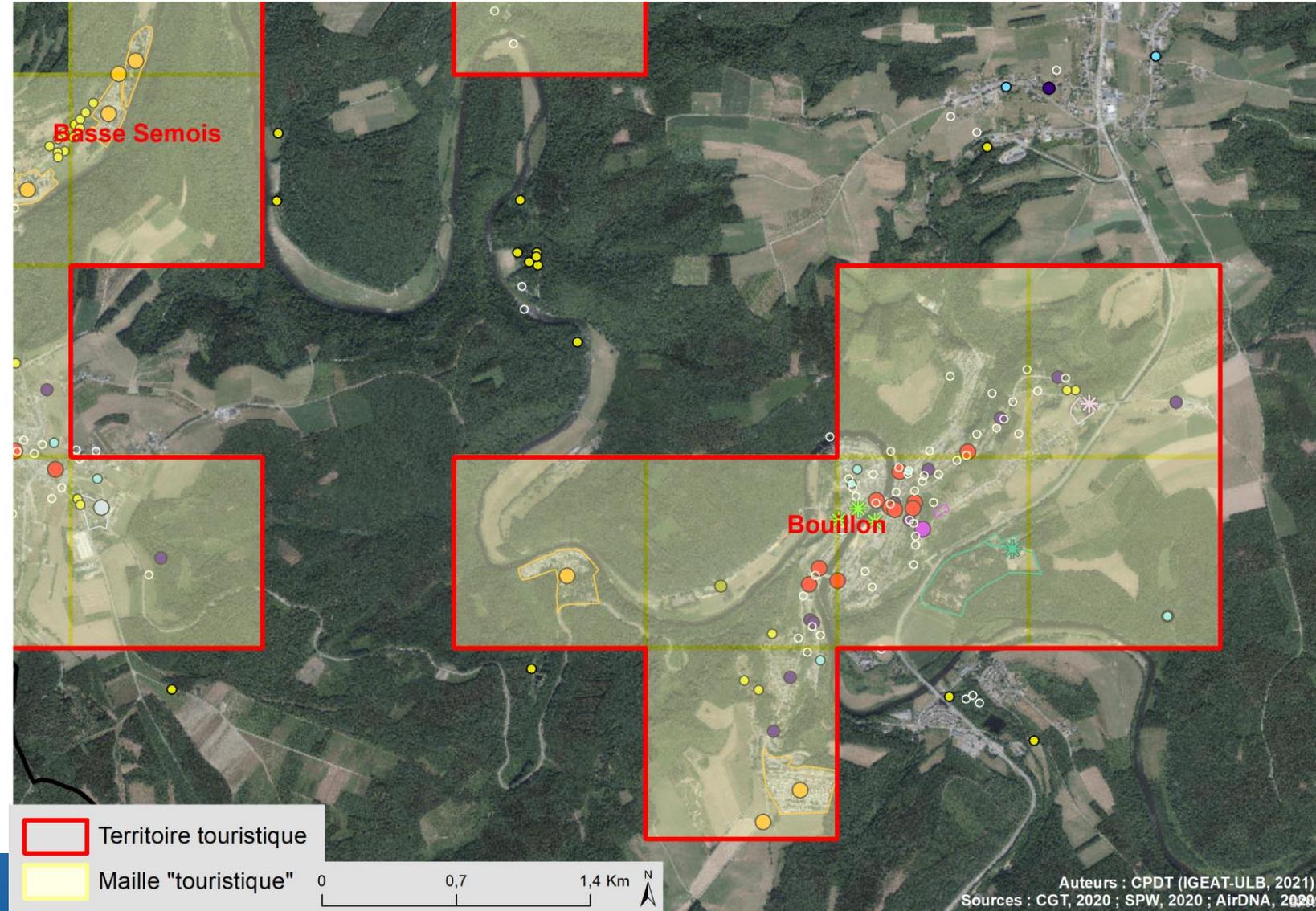


5. Regroupement des mailles touristiques contiguës au sein d'un même territoire touristique (+ mailles non touristiques encerclées par des mailles touristiques)

Contiguïté fixée dès **partage d'un coin**.
Permet de ne pas privilégier les axes N-S et E-O par rapport aux autres.

Mailles non touristiques encerclées : pas de possibilité de sortir de la maille sans passer par le territoire touristique

➔ Incluses dans le territoire



6. Caractérisation et typologie de *territoires touristiques* en fonction du nombre de touristes estimés (rapporté à leur superficie et leur population) et du rapport entre capacité d'accueil des hébergements et fréquentation des attractions

Intensité touristique absolue:

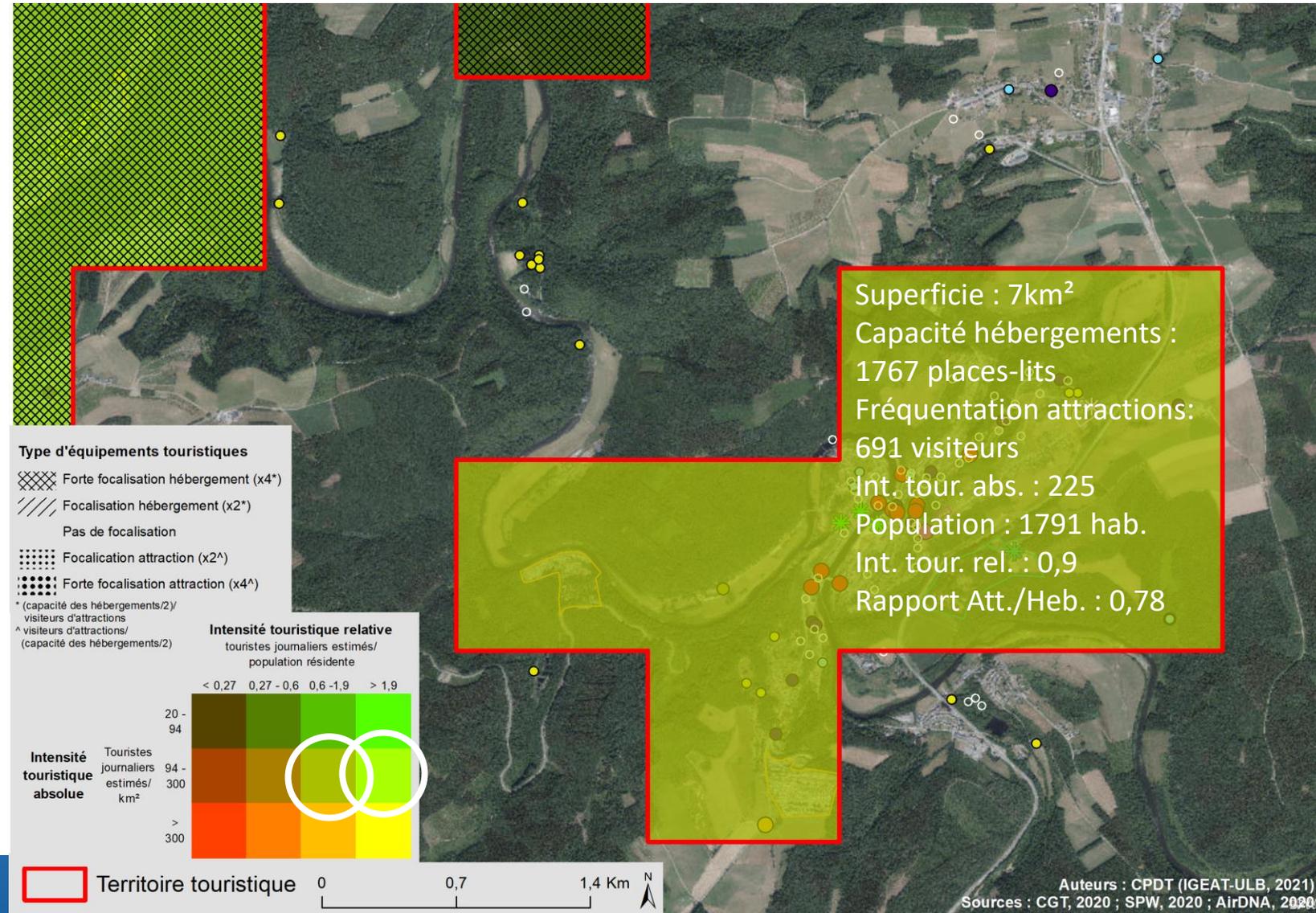
Touristes journaliers estimés/superficie

Intensité touristique relative:

Touristes journaliers estimés/habitants du territoire touristique

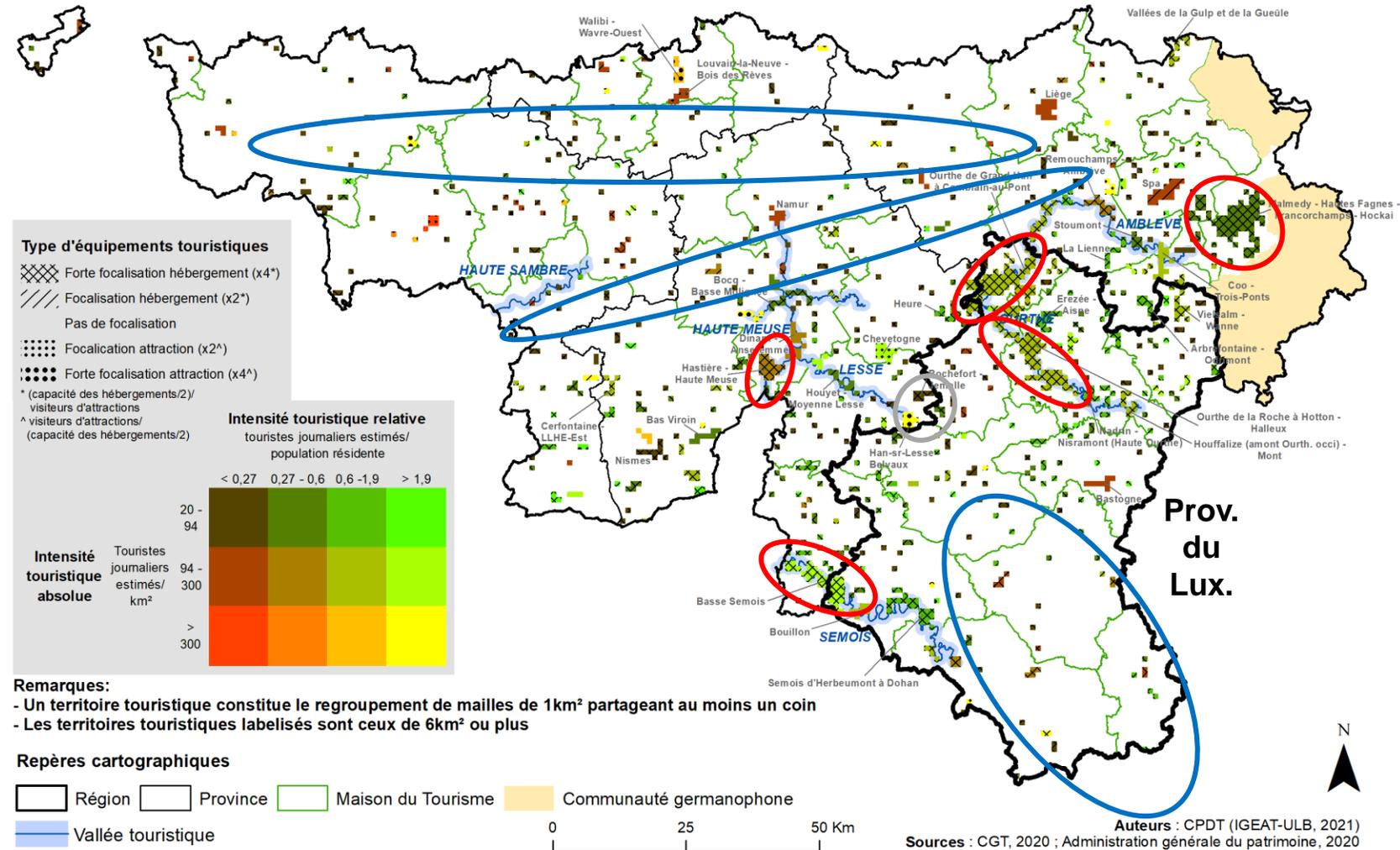
Focalisation du territoire:

Rapport entre la capacité d'accueil (divisée par 2) et la fréquentation des attractions



Territoires touristiques | résultats Typologie des territoires touristiques basés sur les attractions recensées et les hébergements

- ❖ Les **vallées** de l'Ourthe et de la Basse Semois et la Haute Meuse comme destinations privilégiées
- ❖ L'attractivité de la région des **Hautes Fagnes**
- ❖ Zones de relatif **vide touristique** : Ardenne méridionale, Lorraine belge, **Condroz**, plateaux limoneux
- ❖ L'existence de territoires touristiques de **petite taille, mais très fréquentés**, au nord (**Pairi Daiza, Walibi**)
- ❖ Intensités comparables mais différences de focalisations des **grandes villes wallonnes**



Nom du territoire touristique	Touristes journaliers estimés	Superficie ha	Capacité effective des hébergements places-lits	Fréquentation des attractions visiteurs journaliers	Intensité touristique absolue (capacité effective des hébergements/2 + fréquentation des attractions)/km ²	Population (2019) Nombre d'habitants	Intensité touristique relative (capacité effective des hébergements/2 + fréquentation des attractions)/habitants	Rapport attractions/hébergements Fréquentation des attractions/(capacité effective des hébergements/2)
Ourthe de Grand Han à Comblain-au-Pont	10347	9100	18964	865	113,7	15564	0,7	0,1
Ourthe de la Roche à Hotton - Halleux	6801	5300	12422	590	128,3	6379	1,1	0,1
Pairi Daiza	6064	300	271	5929	2021,3	269	22,5	43,8
Malmedy - Hautes Fagnes - Francorchamps - Hockai	5504	7400	10398	305	74,4	15643	0,4	0,1
Basse Semois	5123	3370	9450	398	152,0	2625	2,0	0,1
Walibi - Wavre-Ouest	Conf.	Conf.	Conf.	Conf.	631,1	Conf.	Conf.	12,8
Liège	3892	1300	4725	1530	299,4	93963	0,0	0,6
Spa	2950	1700	4682	609	173,5	11573	0,3	0,3
Han-sur-Lesse - Belvaux	Conf.	Conf.	Conf.	Conf.	356,9	Conf.	Conf.	4,1
Vielsalm - Wanne	Conf.	Conf.	Conf.	Conf.	158,7	Conf.	Conf.	0,1
Coo - Trois-ponts	Conf.	Conf.	Conf.	Conf.	179,5	Conf.	Conf.	0,8
...
Bouillon	1574	700	1767	691	224,9	1791	0,9	0,8

- ❖ Les **intensités touristiques** absolue et relative **restent modérées** à l'échelle des territoires touristiques (en dehors de Pairi Daiza), mais pics saisonniers non considérés
- ❖ Les **territoires touristiques de la Prov. du Lux.** présentent une fréquentation des attractions relativement faibles par rapport à la capacité d'accueil des hébergements → tourisme de séjour sans visite d'attractions

Territoires touristiques | autres formes de tourisme

- ❖ **Territoires touristiques principaux/intenses** = > 50 touristes journaliers estimés
- ❖ **Fréquentation espaces « naturels »** ardennais et lorrains (Breyne et al., 2021)
 - ❖ Donnée qui nuance la faible présence de territoires touristiques en Ardenne méridionale et en Lorraine belge
 - ❖ **Territoires touristiques** semblent **non corrélés** avec **fréquentation des espaces naturels** (« Anlier », « Lesse Forêts ») → Excursionnisme?
- ❖ **Tourisme de promenade** ne se résume pas aux grands espaces naturels

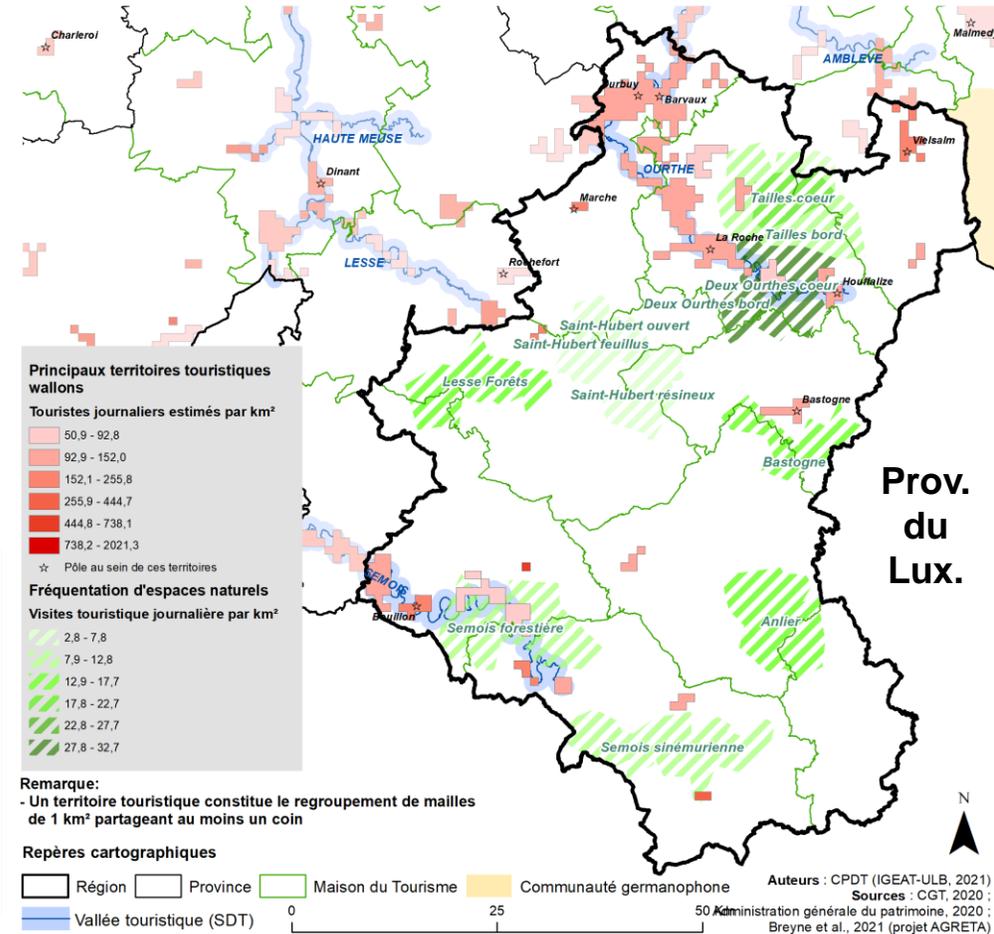


Etang de l'Ilé, Etalle



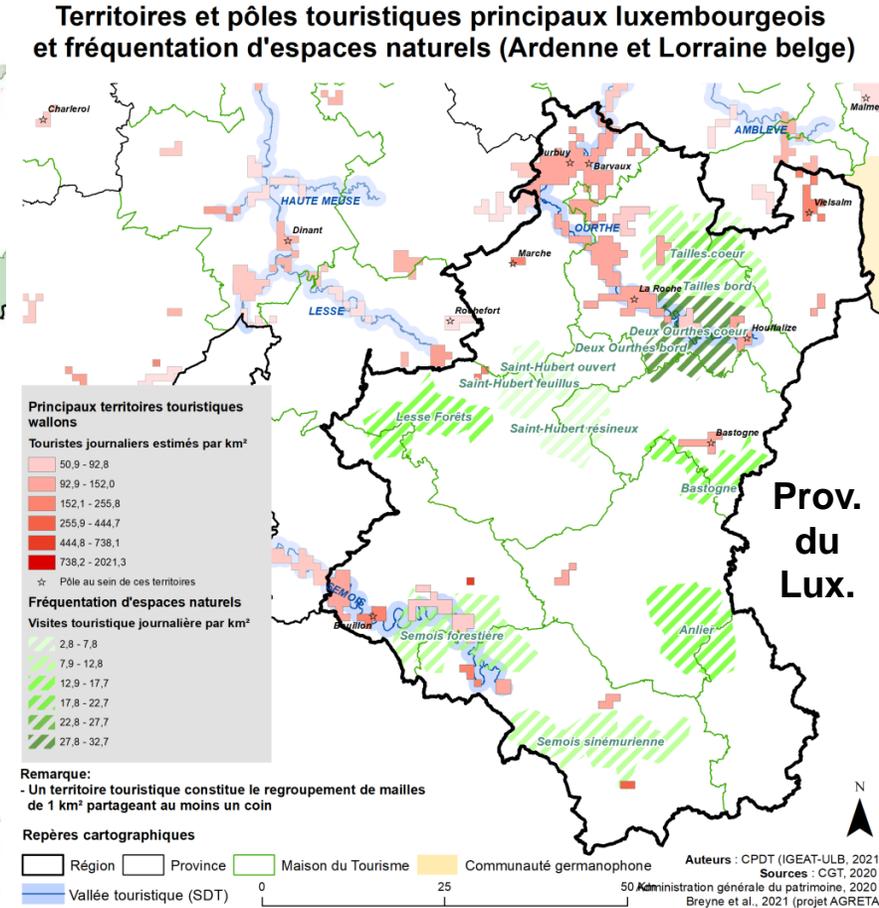
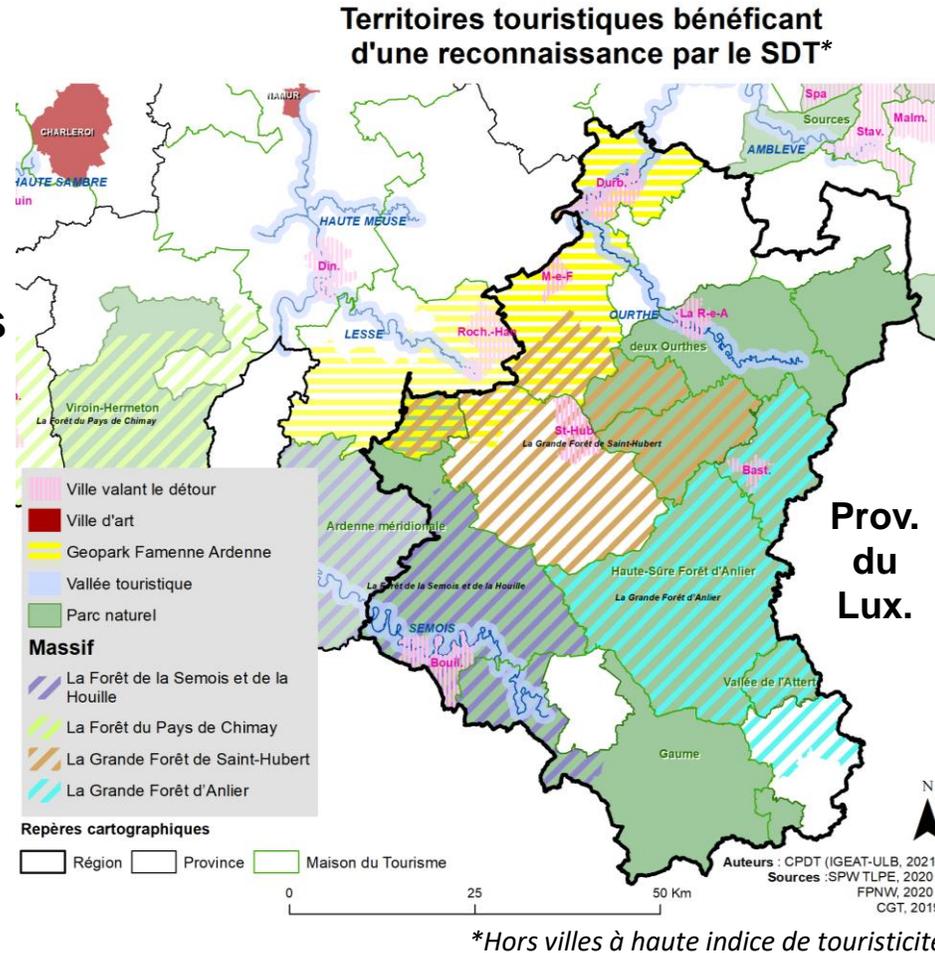
Montplainchamps, Neufchâteau

Territoires et pôles touristiques principaux luxembourgeois et fréquentation d'espaces naturels (Ardenne et Lorraine belge)



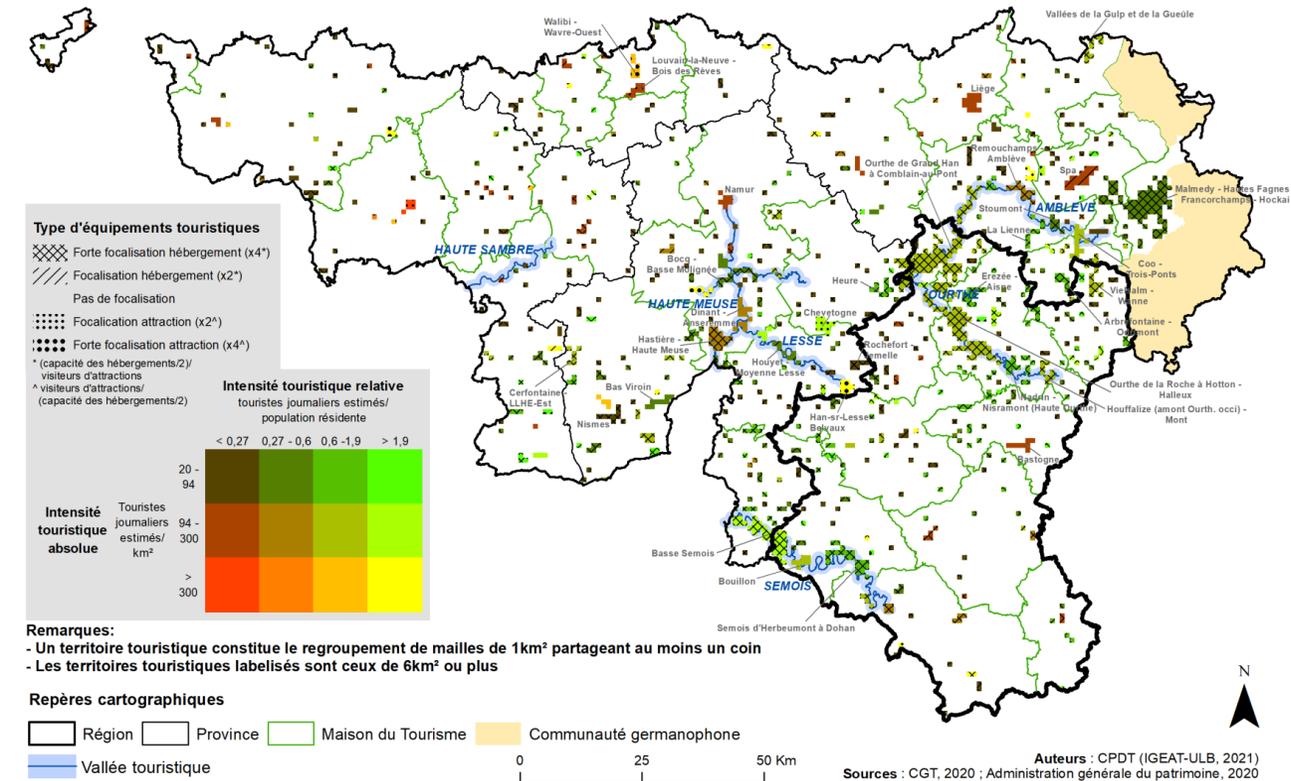
Territoires touristiques | Territoires avec reconnaissance officielle

- ❖ Les vallées de la Semois et de l'Ourthe (reconnues **vallée touristique par le SDT**) concentrent les territoires touristiques (intenses) luxembourgeois
- ❖ **Des territoires touristiques intenses ne sont pas inclus dans un territoire touristique reconnu par SDT**
Ex: Vielsalm –Wanne
Erezée - Aisne
- ❖ Les espaces cumulant les reconnaissances ne forment pas toujours des territoires touristiques (intenses)
Ex: Espaces entre Lesse et Semois
Vallée de l'Attert

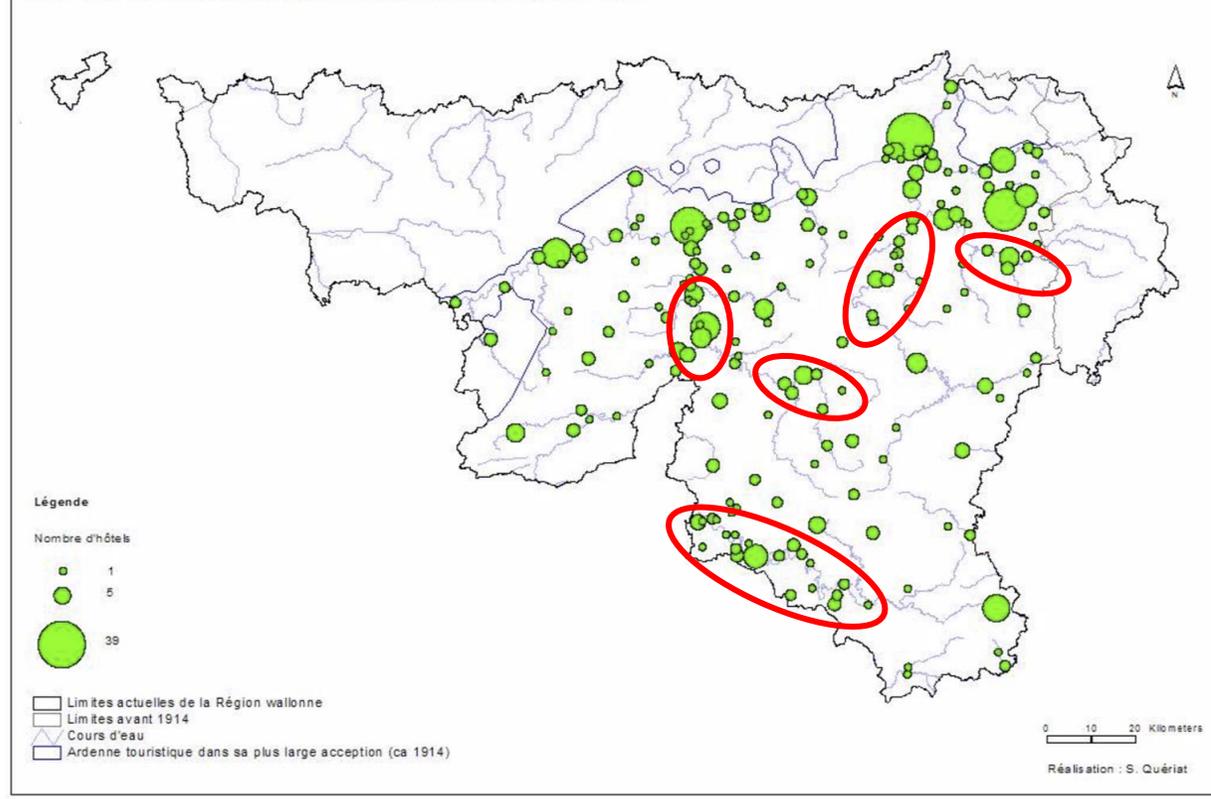


❖ Permanence relative sur plus d'un siècle des grands traits de l'espace touristique

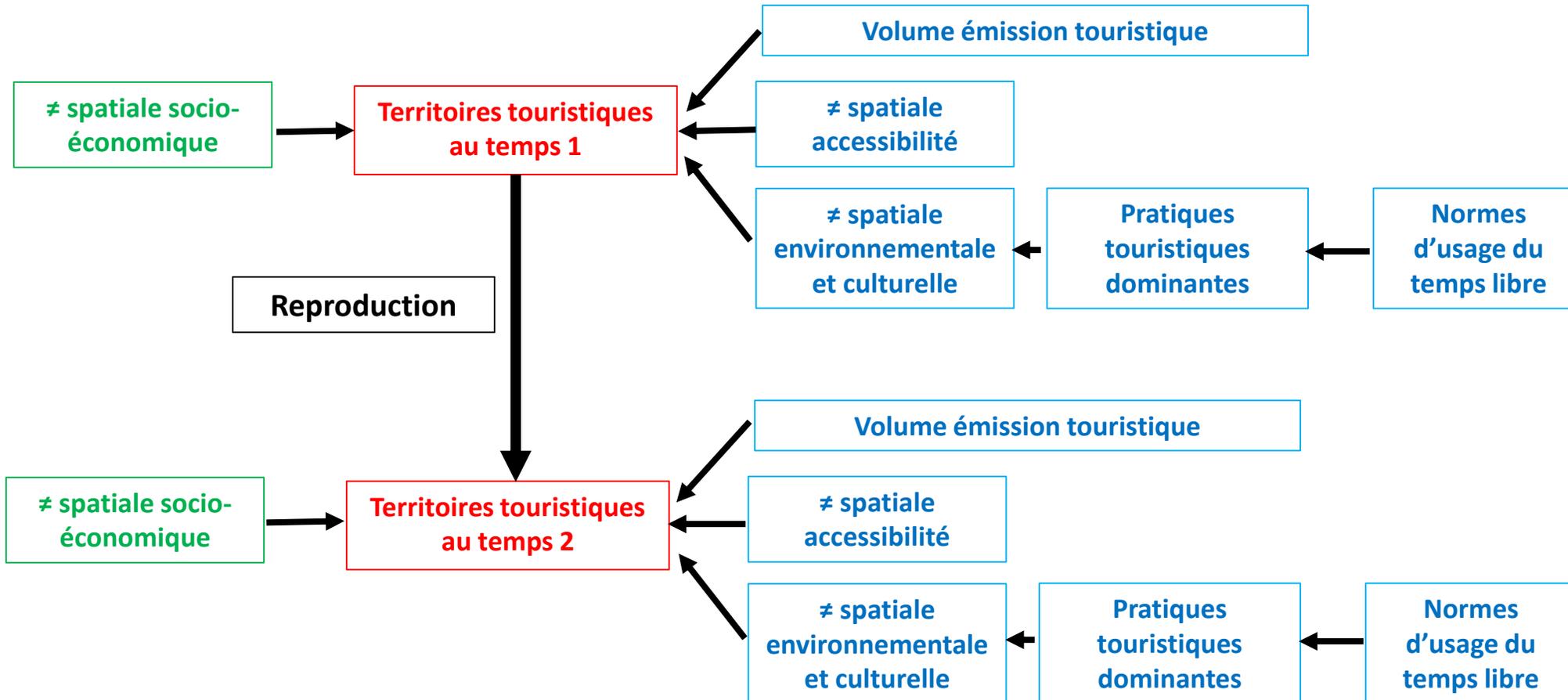
Typologie des territoires touristiques basés sur les attractions recensées et les hébergements



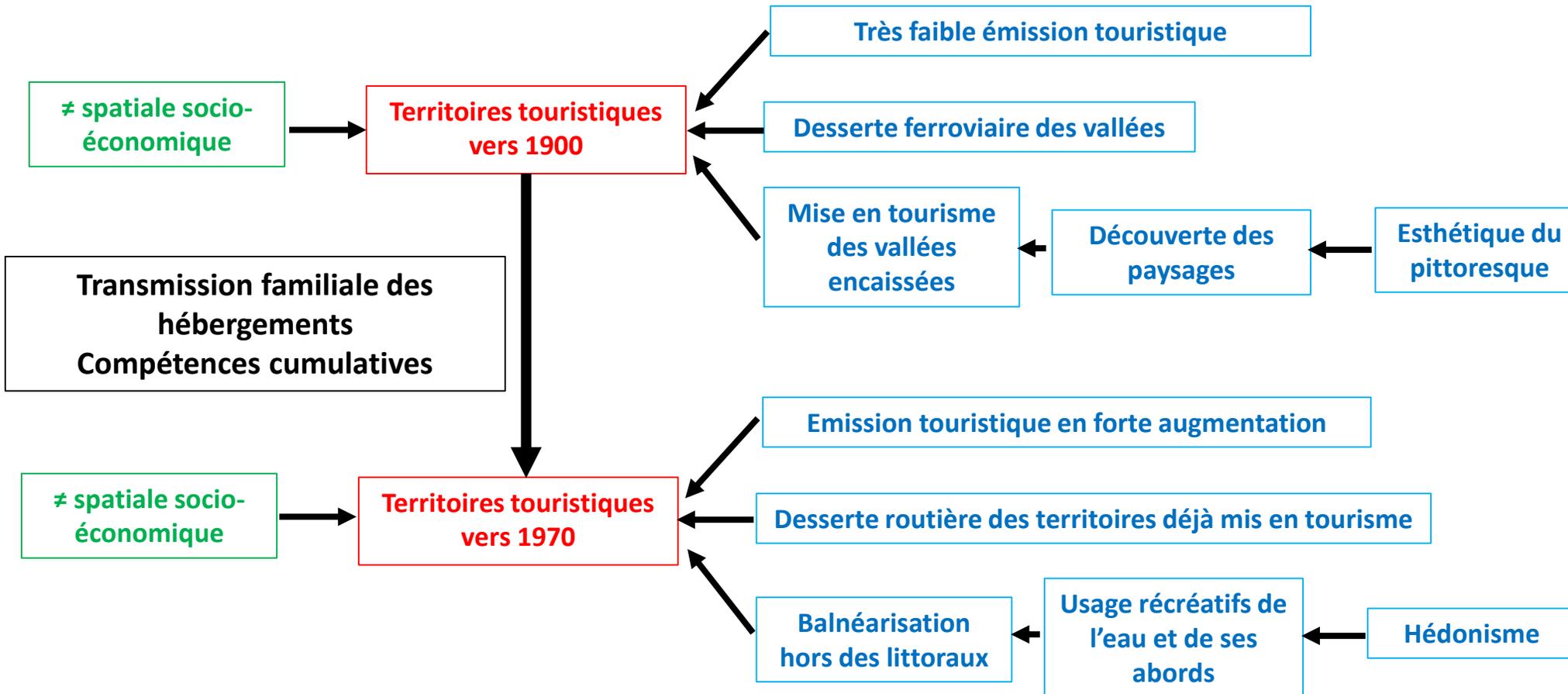
Carte 46 : L'hôtellerie touristique en Ardenne dans les années 1910

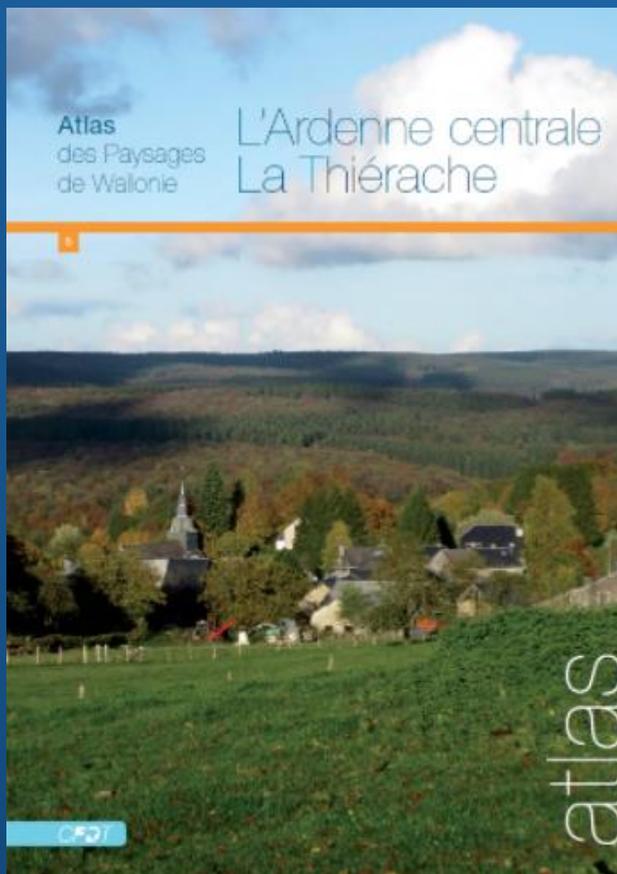


❖ Une interprétation généalogique de la formation des territoires touristiques



❖ Une interprétation généalogique de la formation des territoires touristiques





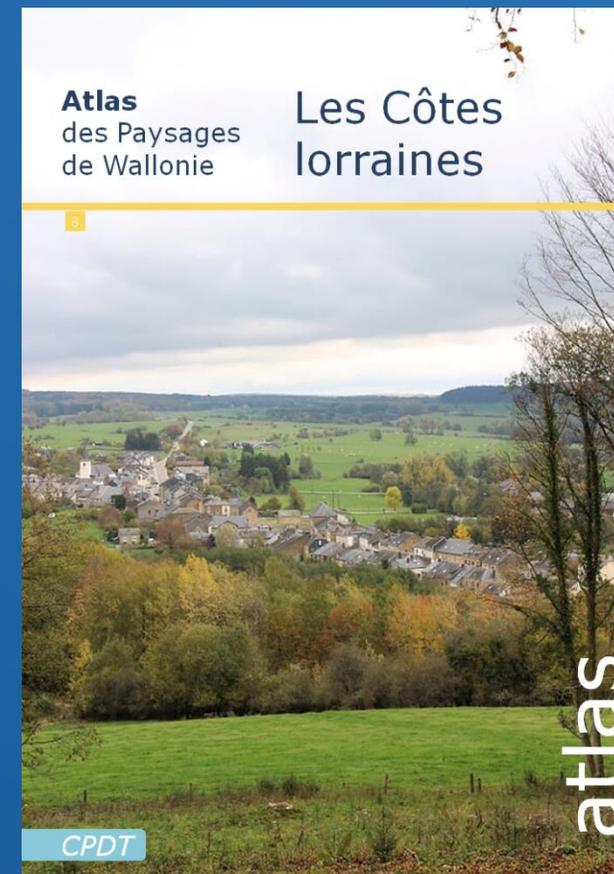
CPDT, 2014

Merci pour votre
attention



Conférence Permanente
du Développement
Territorial

cpdt.wallonie.be



À paraître fin 2022